|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | F  C/50/3  **ORIGINAL :** anglais  DATE : 24 octobre 2016 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES | | |
| Genève | | |

CONSEIL

Cinquantième session ordinaire  
Genève, 28 octobre 2016

Rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2016

Document établi par le Bureau de l’Union  
  
Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

Résumé

Composition de l’Union

Au 30 septembre 2016, l’Union comptait 74 membres. Cinquante‑six membres étaient liés par l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, 17 membres étaient liés par l’Acte de 1978 et un membre était lié par la Convention de 1961 modifiée par l’Acte de 1972. L’annexe I présente la situation des membres de l’Union par rapport aux divers actes de la Convention au 30 septembre 2016.

Sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires

Le Conseil a tenu une session extraordinaire en mars 2016, sous la présidence de M. Luis Salaices (Espagne), président du Conseil. La session a réuni 35 membres de l’Union, un État ayant le statut d’observateur et cinq organisations ayant le statut d’observateur. Le Comité consultatif a tenu une session en mars 2016, sous la présidence de M. Salaices.

En mars 2016, le Comité administratif et juridique (CAJ) n’a tenu aucune session et le Comité technique a tenu une session. Le Comité de rédaction élargi du Comité technique (TC‑EDC) a tenu des réunions en janvier et en mars. Les sessions des groupes de travail techniques (TWP) ainsi que les ateliers préparatoires correspondants se sont tenus aux dates et dans les lieux indiqués ci‑dessous :

* BMT : Moscou, Fédération de Russie (mai)
* TWA : Mexico City, Mexique (juillet)
* TWC : Shanghai, Chine (juin)
* TWO : Gimcheon City, République de Corée (juin)
* TWV : Brno, République tchèque (juin/juillet)

Cours, séminaires, ateliers, missions, contacts importants

Durant les neuf premiers mois de 2016, le Bureau a organisé un total de 61 missions (47 hors de Genève et 14 à Genève), comme indiqué aux paragraphes 18 à 103.

Une session a été organisée pour chacun des cours d’enseignement à distance de l’UPOV suivants : DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”, DL‑305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur” (DL‑305A et DL305B en un seul cours), DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur” et DL‑305B “Examen DHS”. La répartition des étudiants participant aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205 et DL‑305 ressort de l’annexe II.

Relations avec les États et les organisations

Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales à quatre membres de l’Union et a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d’un instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte à deux membres de l’Union. Il a aussi fourni des avis et une assistance concernant l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou la procédure d’adhésion à la Convention UPOV à 18 membres potentiels de l’Union.

4. Le Bureau a rencontré des représentants de 12 organisations internationales afin de coordonner les activités ou de fournir des informations sur l’UPOV et a participé à des évènements organisés par quatre associations professionnelles afin de suivre les progrès enregistrés dans l’application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional.

Publications

Le Bureau a publié 86 mises à jour de la base de données sur les obtentions végétales (PLUTO) et sept principes directeurs d’examen nouveaux ou révisés.

Table des matières

I. Composition de l’UNION 3

Membres 3

Situation par rapport aux divers actes de la Convention 3

États/Organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union 3

II. Sessions du conseil et de ses organes subsidiaires 3

Conseil 3

Comité consultatif 4

Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail technique et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN 5

III. Cours, séminaires, ateliers, missions, contacts importants 6

Activités individuelles 6

Cours d’enseignement à distance 13

IV. Relations avec les états et les organisations 13

V. Publications 14

ANNEXE I : Membres de l’Union

ANNEXE II : Participation aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV

Appendice : Sigles et abréviations

# I. Composition de l’UNION

## Membres

Au 30 septembre 2016, l’Union comptait 74 membres : Albanie, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États‑Unis d’Amérique, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle‑Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République‑Unie de Tanzanie Roumanie, Royaume‑Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité‑et‑Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

## Situation par rapport aux divers actes de la Convention

Au 30 septembre 2016, la situation des membres de l’Union par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

a) un membre était lié par la Convention de 1961 modifiée par l’Acte de 1972;

b) 17 membres étaient liés par l’Acte de 1978;

c) 56 membres étaient liés par l’Acte de 1991.

L’annexe I présente la situation des membres de l’Union par rapport aux divers actes de la Convention au 30 septembre 2016.

## États/Organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union

Aux termes de l’article 34.3) de l’Acte de 1991, “tout État qui n’est pas membre de l’Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d’adhésion, l’avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention”.

Aucune demande d’examen de loi n’a été reçue par le Conseil à sa trente‑troisième session extraordinaire, qui a eu lieu à Genève en mars 2016.

# II. Sessions du conseil et de ses organes subsidiaires

## Conseil

Le Conseil a tenu sa trente‑troisième session extraordinaire le 27 mars 2016, sous la présidence de M. Luis Salaices (Espagne), Président du Conseil. À cette session, le Conseil :

a) est convenu qu’il n’était pas possible d’adopter le document UPOV/EXN/PPM/1 “Notes explicatives sur le matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOV”, sur la base du document UPOV/EXN/PPM/1 Draft 6, et a prié le Comité administratif et juridique (CAJ) d’examiner le document UPOV/EXN/PPM/1 Draft 6 à sa soixante‑treizième session qui se tiendrait en octobre 2016. Le Conseil est convenu que les observations qui avaient été formulées par le Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑onzième session, au sujet du document UPOV/EXN/PPM/1 Draft 6, ainsi que les observations qui seraient formulées durant le “Séminaire sur le matériel de reproduction ou de multiplication végétative et le produit de la récolte dans le contexte de la Convention UPOV” qui se tiendrait à Genève le 24 octobre 2016, devraient être prises en considération par le CAJ dans le cadre de l’examen du document UPOV/EXN/PPM/1 Draft 6;

b) a pris note des travaux du Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑onzième session, tenue le 17 mars 2016, comme indiqué dans le document C(Extr.)/33/3;

c) a décidé, avec l’accord du Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (voir l’article 8.1) de l’Accord OMPI/UPOV), de faire une exception à l’article 4.16.a) du Statut du personnel en faveur de Mme Hend Madhour, en vue d’autoriser une prolongation maximale de deux ans de son engagement temporaire pour lui permettre de continuer d’exercer ses fonctions en rapport avec le projet de formulaire de demande électronique;

d) a décidé d’ouvrir un compte bancaire de l’UPOV distinct pour y placer les fonds destinés à financer les obligations au titre de l’assurance maladie après la cessation de service (AMCS); de transférer sur ce compte, à partir de l’exercice biennal 2016‑2017, la somme des provisions pour ces obligations à la fin de l’exercice biennal 2014‑2015 et le solde du prélèvement de 6% après déduction des paiements dus pour l’exercice biennal, le cas échéant; et de suivre pour ce compte la même politique en matière de placements que celle appliquée par l’OMPI concernant le compte destiné à financer les engagements au titre de l’AMCS;

e) a approuvé l’organisation d’un “Colloque sur les domaines d’interaction possibles entre le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture et la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (Convention UPOV)”, qui se tiendrait au siège de l’UPOV à Genève le 26 octobre 2016, comme indiqué aux paragraphes 28 et 29 du document C(Extr.)/33/3;

f) a approuvé le projet de programme du “Séminaire sur le matériel de reproduction ou de multiplication végétative et le produit de la récolte dans le contexte de la Convention UPOV” qui se tiendrait à Genève le 24 octobre 2016, comme indiqué aux paragraphes 30 à 32 et à l’annexe document C(Extr.)/33/3;

g) a approuvé la révision du document C/49/8 Rev. “Calendrier des réunions en 2016”; et

h) a approuvé un projet de communiqué de presse.

## Comité consultatif

Le Comité consultatif a tenu sa quatre‑vingt‑onzième session le 17 mars 2016, sous la présidence de M. Luis Salaices (Espagne). À cette session, outre les recommandations formulées au Conseil au sujet de l’adoption de documents, l’établissement du calendrier des réunions et d’un communiqué de presse, le Comité consultatif :

a) a noté que, sur la base de l’évaluation des risques à l’UPOV, cette dernière n’avait pas fait l’objet d’un audit interne en 2015;

b) a noté que le Secrétaire général n’avait pas été informé d’une quelconque nécessité de réaliser des investigations au sein de l’UPOV en 2015;

c) a pris note des informations contenues dans les rapports trimestriels de l’Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) pour 2015 (documents WO/IAOC/36/2, WO/IAOC/37/2, WO/IAOC/38/1 et WO/IAOC/39/1), ainsi que dans le rapport annuel de l’OCIS pour 2014‑2015 (document WO/GA/47/2);

d) a pris note des faits nouveaux concernant l’évaluation du programme des activités de l’UPOV par la Division de la supervision interne (DSI);

e) a pris note du rapport verbal du contrôleur sur l’examen du document A/70/590 par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) des Nations Unies;

f) a noté que la prochaine session du Comité de haut niveau du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies sur la gestion, qui se tiendrait à Vienne en mars 2016, porterait sur l’examen du financement des prestations à long terme dues au personnel;

g) en ce qui concerne les éventuelles mesures de maîtrise des dépenses au titre de l’assurance maladie après la cessation de service, a pris note de l’efficacité administrative tirée de la conformité des mesures de l’UPOV avec les mesures de l’OMPI et est covnenu que les projets de l’OMPI dans ce domaine, établis en prenant dûment en considération les mesures élaborées par le groupe de travail du Réseau Finances et Budget du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, devraient être présentés au Comité consultatif;

h) a pris note de l’évolution des travaux concernant l’élaboration d’un prototype de formulaire électronique et a examiné le plan relatif à l’élaboration de la version 2 (PV2) du prototype de formulaire de demande électronique;

i) a pris note du rapport verbal du Secrétaire général adjoint sur la septième réunion en vue de l’élaboration d’un prototype de formulaire électronique (“réunion EAF/7”), tenue le 16 mars 2016;

j) a examiné et est convenu des conditions en ce qui concerne la possible mise en œuvre d’un système opérationnel;

k) est convenu, sous réserve de l’accord des participants au projet de formulaire de demande électronique, du CAJ et du Comité consultatif, de demander au Conseil d’approuver, à sa cinquantième session prévue à Genève le 28 octobre 2016, le lancement du formulaire de demande électronique à la fin de 2016 ou au début de 2017;

l) est convenu que les membres de l’Union auront jusqu’au 20 mai 2016 pour soulever des questions supplémentaires concernant un éventuel système international de coopération (ISC), formuler des observations sur le projet de mandat, et préciser s’ils souhaitent participer à un groupe de travail chargé d’examiner les questions relatives à un éventuel système international de coopération; sur la base des informations fournies ci‑dessus, le Bureau de l’Union établira un document contenant un projet de mandat pour un éventuel groupe de travail WG‑ISC, les questions à examiner et les noms des membres proposés pour faire partie du groupe de travail WG‑ISC, pour examen à sa quatre‑vingt‑douzième session prévue à Genève le 27 octobre 2016. Sous réserve d’un accord sur ces questions, le groupe de travail WG‑ISC se réunira immédiatement après la quatre‑vingt‑douzième session du Comité consultatif;

m) a accueilli avec satisfaction l’exposé présenté par le secrétaire du Traité international sur les éventuels domaines d’interaction entre le Traité international et la Convention UPOV, a examiné et est convenu des possibles éléments constitutifs du “Colloque sur les domaines d’interaction possibles entre le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture et la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (Convention UPOV)”, qui se tiendrait au siège de l’UPOV à Genève le 26 octobre 2016, et est convenu d’examiner les résultats du colloque à sa quatre‑vingt‑douzième session, ainsi que toute autre mesure qui pourrait être prise concernant les éventuels domaines d’interaction, à ce moment‑là;

n) a pris note des faits nouveaux présentant un intérêt pour l’UPOV dans d’autres instances internationales, notamment des projets concernant l’organisation d’un atelier conjoint de l’OCDE, de l’UPOV, de l’ISTA et de l’AOSA sur les techniques biochimiques et moléculaires à Paris, le 8 juin 2016; et

o) a demandé au Bureau de l’Union d’établir un projet de Foire aux questions sur l’intérêt que présente le système UPOV de protection des obtentions végétales au regard des objectifs de développement durable des Nations Unies.

## Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail technique et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN

Le Comité administratif et juridique (CAJ) n’a tenu aucune session en mars 2016. Le Comité technique a tenu sa cinquante‑deuxième session à Genève du 14 au 16 mars 2016. Le Comité de rédaction élargi (TC‑EDC) a tenu ses réunions les 6 et 7 janvier, et les 14 et 15 mars 2016. Le BMT a tenu sa quinzième session à Moscou (Fédération de Russie) du 24 au 27 mai 2016. Le TWC a tenu sa trente‑quatrième session à Shanghai (China) du 7 au 10 juin 2016. Le TWO a tenu sa quarante‑neuvième session à Gimcheon City (République de Corée) du 13 au 17 juin 2016. Le TWV a tenu sa cinquantième session à Brno (République tchèque) du 27 juin au 1er juillet 2016. Le TWA a tenu sa quarante‑cinquième session à Mexico City (Mexique) du 11 au 15 juillet 2016. Chacune des sessions des groupes de travail techniques a été précédée d’un atelier préparatoire.

Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) tiendra sa quarante‑septième session à Angers (France) du 14 au 18 novembre 2016, précédée d’un atelier préparatoire le 13 novembre.

On trouvera de plus amples informations sur les travaux du CAJ, du TC et des TWP dans les documents C/50/9 “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité administratif et juridique” et C/50/10 “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN”.

# III. Cours, séminaires, ateliers, missions\*, contacts importants

## Activités individuelles

Le 5 janvier, à Genève, le Bureau a participé à une réunion électronique via Internet avec des représentants du Comité directeur du projet mondial sur les semences (Association internationale d’essais de semences (ISTA), FAO, ISF, OCDE et UPOV) pour examiner l’état d’avancement du Projet mondial sur les semences. D’autres réunions ont eu lieu le 9 février, le 15 mars, le 16 mai, le 9 juin, le 5 juillet et le 24 août.

Le 7 janvier, à Genève, le Bureau a fait un exposé sur l’UPOV à un groupe d’étudiants de l’Université de Wagenigen, aux Pays‑Bas, en visite à l’OMPI dans le cadre de leur maîtrise en législation alimentaire internationale.

Les 13 et 14 janvier, à Putrajaya (Malaisie) le Bureau a participé à des consultations juridiques avec les fonctionnaires compétents du Ministère de l’agriculture afin de fournir des informations sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Du 13 au 15 janvier, à Tokyo et Yamagata (Japon), le Bureau a rencontré des représentants du Ministère de l’agriculture, des forêts et de la pêche du Japon pour discuter des activités de formation et d’assistance dans la région de l’Asie.

Le 15 janvier, à Paris (France) le Bureau a présenté les exposés suivants à l’Assemblée générale de l’Association des obtenteurs horticoles européens (AOHE) : “Présentation de l’UPOV, avantages du système de protection des obtentions végétales et principales dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV”, ainsi que “Projet de formulaire de demande électronique de l’UPOV”.

Le 26 janvier, à Westminster à London (Royaume‑Uni) le Bureau a fait une présentation sur “La sélection végétale et les droits des obtenteurs” lors d’une réunion du groupe parlementaire multipartite du Royaume‑Uni sur la science et la technologie dans le domaine de l’agriculture sur le thème suivant : “la propriété intellectuelle et l’innovation dans l’agriculture”.

Le 11 février, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Shakeel Bhatti, secrétaire, et de M. Muhamad Sabran, président de la septième session de l’organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (ITPGRFA), afin de discuter de la possibilité de proposer la tenue d’un colloque commun à la session du Comité consultatif en mars 2016.

Entre le 15 et le 19 février, à Genève, le Bureau a assisté aux parties l’intéressant de la vingt‑neuvième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI IGC).

Le 16 février, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Susan Bragdon, représentante, alimentation et développement durable, et de M. Patrick Endall, assistant de programme, alimentation, développement durable et changement climatique, Comité consultatif mondial des Amis (FWCC) (QUNO, Bureau Quaker auprès des Nations Unies), afin de discuter des faits nouveaux concernant le FWCC et l’UPOV.

Le 18 février, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Shakeel Bhatti, secrétaire, ITPGRFA, afin de discuter de la possibilité de proposer la tenue d’un colloque commun à la session du Comité consultatif en mars 2016.

Les 25 et 26 février, à Belgrade (Serbie) le Bureau a fait les exposés suivants “Présentation de l’UPOV et répercussions et effets de la protection des obtentions végétales”, “Liens entre la Convention UPOV et d’autres traités internationaux” et “Possibilités d’investissement” lors d’un atelier sur la protection des obtentions végétales intitulé “Avantages pour la science, le transfert de technologie, la production et le consommateur”, organisé par TAIEX, de la Commission européenne en collaboration avec le Ministère de l’agriculture et de la protection de l’environnement de Serbie.

Le 1er mars, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la réunion du Conseil de l’Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC).

Du 1er au 3 mars, à Nairobi (Kenya) le Bureau a participé au seizième congrès annuel de l’Association africaine du commerce des semences (AFSTA).

Le 2 mars, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Son Excellence M. Peter Matt, ambassadeur et représentant permanent, et de M. Pascal Schafhauser, représentant permanent adjoint à la Mission permanente du Liechtenstein, pour discuter de l’adhésion éventuelle du Liechtenstein à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Le 3 mars, à Genève, le Bureau a reçu une visite de courtoisie de M. Satoshi Sakamoto, premier secrétaire de la Mission permanente du Japon.

Le 3 mars, à Genève, le Bureau a reçu une visite de M. Juan Carlos Castrillón, ministre, et de Mme Ñusta Maldonado, troisième secrétaire, Mission permanente de l’Équateur, afin de discuter des faits nouveaux au sein de UPOV.

Le 4 mars, à Nairobi (Kenya) le Bureau a participé à un atelier de formation sur la protection des obtentions végétales organisé par le Service kényen d’inspection phytosanitaire (KEPHIS). Le Bureau a fait des exposés intitulés “Présentation de l’UPOV”, “Principales dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV”, “Arrangements relatifs à l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)”, “Dénominations variétales” et “Point sur le projet de formulaire de demande électronique de l’UPOV”.

Le 10 mars, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a fait un exposé intitulé “Protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV (législation, politiques et développement)” à l’occasion du cours de niveau avancé organisé par l’OMPI et l’OMC sur la propriété intellectuelle à l’intention des fonctionnaires nationaux. Le cours a été suivi par des participants des pays suivants : Antigua‑et‑Barbuda, Argentine, Barbade, Bélarus, Bhoutan, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burundi, Chili, Géorgie, Iran (République islamique d’), Kirghizistan, Lettonie, Malawi, Mexique, Nigéria, Pakistan, Paraguay, Philippines, Fédération de Russie, Singapour, Thaïlande, Togo, Turquie et Yémen.

Le 15 mars, à Genève, le Bureau a participé à une réunion WebEx afin de discuter des questions relatives à l’application des dispositions de la Convention UPOV avec Mme Alanna Rennie, une étudiante australienne rédigeant une thèse sur l’application des droits des obtenteurs en Chine.

Le 30 et 31 mars, à Freetown (Sierra Leone) le Bureau a participé à une réunion avec l’Agence de certification des semences de la Sierra Leone (SLeSCA) et des parties prenantes du secteur semencier en Sierra Leone. Le Bureau a fait des exposés sur “l’UPOV et la protection des obtentions végétales”, “principales dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV” et “Avantages de l’adhésion à l’UPOV”.

Le 6 avril, à Beauvais (France) le Bureau a fait des exposés intitulés “Présentation de l’UPOV et avantages du système de protection des obtentions végétales”, “Principales dispositions de la Convention UPOV”, “Arrangements relatifs aux examens DHS” et “Liens entre la Convention UPOV et d’autres traités internationaux”, à des étudiants du *Master Plant Breeding* de l’Institut Polytechnique LaSalle Beauvais. Des étudiants des pays suivants ont participé au cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205 dans le cadre de leur formation : Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, France, Ghana, Jamaique, Kenya, Malawi, Nicaragua, Pakistan, Roumanie, Sénégal, Serbie, Turquie, Ouganda, Ukraine, République‑Unie de Tanzanie et Viet Nam.

Les 7 et 8 avril, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a assisté à certaines séances de la Conférence internationale de l’OMPI sur la propriété intellectuelle et le développement.

Le 11 avril, à Genève, le bureau a reçu la visite de Mme Usana Berananda, ministre, représentant permanent adjoint et de M. Pornthep Sritanotorn, ministre conseiller, Mission permanente de la Thaïlande auprès de l’OMC, et a fourni des informations sur le système UPOV de protection des obtentions végétales.

Le 11 avril, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Son Excellence M. Stephen Ndungu Karau, ambassadeur et représentant permanent, accompagné de M. Peter Mbugua Kamau, deuxième conseiller, Mission permanente du Kenya, afin de déposer l’instrument d’adhésion du Kenya à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Les 14 et 15 avril, à l’Université d’Alicante (Espagne), le Bureau a participé au congrès annuel de l’EIPIN intitulé “Faits nouveaux en matière d’application des droits relatifs à la propriété intellectuelle : sont‑ils adaptés au XXIe siècle?” Le Bureau a donné une conférence intitulée “Application des droits des obtenteurs au regard de la Convention UPOV : défis majeurs”.

Le 15 avril, à Genève, le Bureau a reçu une visite de courtoisie de M. Salman Aziz Khan, secrétaire général, et de M. Salman Mahmood Khan, vice‑président, Seed Association of Pakistan, accompagnés de M. Szabolcs Ruthner, directeur chargé des questions réglementaires, ISF.

Les 19 et 20 avril, à Angers (France) le Bureau a participé à la réunion du Conseil d’administration de l’OCVV.

Le 26 avril, à Genève, le Bureau s’est entretenu avec M. Marcus Goffe, vice‑directeur, Office jamaïcain de la propriété intellectuelle, afin de discuter de la fourniture d’aide en matière d’élaboration d’une législation concernant les droits des obtenteurs.

Le 26 avril, à Genève, le Bureau de l’Union a reçu la visite de M. Ibrahim Al Khamis, premier secrétaire de la Mission permanente de l’Arabie saoudite, pour discuter de la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV.

Les 26 et 27 avril, à Lisbonne (Portugal), le Bureau a assisté à la réunion générale annuelle de la CIOPORA.

Le 27 avril, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Regan Asgarali, contrôleur, Office de la propriété intellectuelle de la Trinité‑et‑Tobago, pour discuter des activités en cours aux fins de l’examen DHS de nouvelles variétés de cacao et de questions de sensibilisation aux droits d’obtenteur.

Le 27 avril, à Genève, le Bureau a rencontré Mme Diana Hasbun, ministre conseiller, Mission permanente d’El Salvador auprès de l’OMC, pour s’entretenir de l’organisation d’une vidéoconférence afin de présenter un exposé sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV à l’occasion d’un séminaire national.

Le 3 mai, à Musanze (Rwanda), le Bureau a présenté des exposés sur les thèmes “Introduction à l’UPOV et avantages du système de protection des obtentions végétales de l’UPOV”, “Dispositions clés de la Convention de l’UPOV”, “Arrangements relatifs à l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)”, “Élaboration de législations conformes à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV” et “Devenir membre de l’UPOV” à l’intention de participants à un cours de formation sur la protection des obtentions végétales. Ce cours était organisé conjointement par Naktuinbouw et par le Ministère de l’agriculture et de l’élevage du Rwanda, avec l’aide de l’Ambassade du Royaume des Pays‑Bas.

Du 4 au 7 mai, à Livingstone (Zambie), le Bureau a présenté des exposés sur les thèmes “Recherche et innovation agricoles : le cas particulier de la sélection végétale” et “De quelle manière l’accès à l’innovation aide les agriculteurs à bénéficier d’un meilleur accès au marché” lors d’un atelier sur l’adoption de solutions innovantes pour favoriser la durabilité de la production alimentaire organisé en association avec l’Assemblée générale de l’Organisation mondiale des agriculteurs (OMA).

Le 5 mai, à Yaoundé (Cameroun), le Bureau a présenté des exposés sur les thèmes “Introduction à l’UPOV et avantages du système de protection des obtentions végétales de l’UPOV”, “Dispositions clés de la Convention de l’UPOV”, “Arrangements relatifs à l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)”, “Actes de 1978 et de 1991 de la Convention UPOV”, “Tâches du service d’octroi des droits d’obtenteur en matière de gestion des demandes de protection d’obtentions végétales” et “Lien entre la Convention UPOV et d’autres traités internationaux” à l’intention d’étudiants du Programme de Master II en droit de la propriété intellectuelle, lors d’une rencontre organisée par l’Organisation africaine de la propriété intellectuelle en collaboration avec l’Académie de l’OMPI et l’Université de Yaoundé. Les étudiants provenaient du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, du Gabon, du Mali et de la République centrafricaine.

Du 9 au 13 mai, au siège de l’UPOV à Genève, en coopération avec l’OMPI et l’USPTO, l’UPOV a organisé un cours de formation des formateurs sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV. Ce cours a rassemblé des participants provenant de l’Afrique du Sud, de la Barbade, de la Chine, des États‑Unis d’Amérique, du Ghana, de la Jamaïque, du Japon, du Kenya, de la Malaisie, du Mexique, des Pays‑Bas, de la République démocratique populaire lao, de la République‑Unie de Tanzanie, de la Trinité‑et‑Tobago, de l’Union européenne, du Viet Nam, de l’Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et de l’OMPI.

Les 15 et 16 mai, à Punta del Este (Uruguay), le Bureau a participé au Congrès mondial 2016 des semences de l’ISF et a fait un bref exposé sur les faits récents intervenus à l’UPOV lors de la réunion ouverte du Comité des obtenteurs. En marge du congrès s’est tenue une réunion du Comité directeur du projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV).

Le 16 mai, à Lima, et du 17 au 20 mai, à Cuzco (Pérou), le Bureau a organisé, respectivement, un “Séminaire international sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV” et un “Cours de formation sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV et du transfert de technologie (opportunités et défis)”, en collaboration avec l’Institut national de protection de la concurrence et de la propriété intellectuelle (INDECOPI), l’Institut national pour l’innovation agraire (INIA), le Centre international de la pomme de terre (CIP) et l’USPTO. Le séminaire international organisé à Lima a réuni 52 participants au niveau local (des obtenteurs des secteurs public et privé, des producteurs de semences, des organisations d’agriculteurs, des conseils en propriété intellectuelle et des universitaires) et six conférenciers au niveau international. Le cours de formation organisé à Cuzco a rassemblé 24 obtenteurs provenant de différents instituts de recherche (Institut national de recherche et de technologie agronomique et alimentaire (INIA), CIP, Université nationale de Cuzco (UNSAAC)) ainsi que trois experts juridiques de l’INIA et de l’INDECOPI et six conférenciers au niveau international.

Le 18 mai, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a assisté au colloque intitulé “La recherche de l’équilibre – Étude de solutions dans le débat au sujet des brevets et des droits d’obtention végétale” organisé par la présidence néerlandaise de l’UE en association avec la direction générale du marché intérieur, de l’industrie, de l’entrepreneuriat et des PME (DG GROW) de la Commission européenne.

Les 18 et 19 mai, à Seongnam (République de Corée), le Bureau a donné des conférences sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV dans le cadre du cours de formation intitulé “Protection des obtentions végétales et examen DHS” organisé par l’Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA), en coopération avec le Service coréen des semences et des variétés (KSVS). Ce cours a rassemblé des participants du Costa Rica, du Ghana, du Guatemala, du Pérou, de la République de Moldova et du Soudan, lesquels ont eu la possibilité de suivre le cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205.

Le 19 mai, à l’Office des Nations Unies à Genève, le Bureau a assisté à une manifestation sur le thème “*I have a seed*” organisée à l’occasion de la Journée internationale de la diversité biologique par le Bureau de liaison de la FAO à Genève et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (TIRPAA).

Le 19 mai, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a présenté un “Aperçu de l’importance et de l’incidence de la protection des obtentions végétales, notamment dans le contexte de l’Afrique” lors d’une visite d’étude des coordonnateurs des questions de propriété intellectuelle des communautés économiques régionales africaines et des organes exécutifs de l’Union africaine organisée par l’OMPI en coopération avec l’Office des brevets du Japon. Les participants à ce voyage d’étude provenaient de l’Union africaine (UA), du Marché commun de l’Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté économique des États d’Afrique centrale (CEEAC), du Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique (NEPAD), de la Communauté pour le développement de l’Afrique australe (SADC) et de l’Union économique et monétaire ouest‑africaine (UEMOA).

Du 22 au 28 mai, à Moscou (Fédération de Russie), parallèlement à la quinzième session du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT), le Bureau s’est réuni avec des agents de la Commission d’État de la Fédération de Russie pour l’examen et la protection des obtentions végétales.

Le 24 mai, à Paris (France), le Bureau a présenté un exposé sur le système de l’UPOV et la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV à l’occasion d’une visite d’étude organisée à l’intention la délégation de la République islamique d’Iran par le Groupe interprofessionnel des semences et plants (GNIS).

Entre le 30 mai et le 3 juin, à Genève, le Bureau a participé aux parties le concernant de la trentième session du Comité intergouvernemental de l’OMPI

Les 2 et 3 juin, à Shanghai (Chine), le Bureau a participé à un “Atelier sur le traitement et le partage des données” organisé par le Ministère de l’agriculture et l’Administration chinoise des forêts. Le Bureau a fait des exposés sur les bases de données GENIE et PLUTO ainsi que sur le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web.

Le 7 juin, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a participé aux parties l’intéressant de la réunion du Conseil des ADPIC.

Du 7 au 10 juin, à Paris (France), le Bureau a participé à la Réunion annuelle des systèmes des semences de l’OCDE et présenté un exposé sur les dernières nouveautés au sein de l’UPOV. Lors de la réunion du groupe de Travail technique, il a fait un exposé sur les cours d’enseignement à distance de l’UPOV.

Le 8 juin, à Paris (France), un atelier conjoint OCDE/UPOV/ISTA/AOSA a eu lieu sur les méthodes biochimiques et moléculaires.

Du 8 au 10 juin, au siège de la FAO à Rome, le Bureau a assisté à la huitième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture de la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture (CGRFA) et a présenté un rapport sur les activités menées par l’UPOV relativement aux ressources phytogénétiques.

Le 12 juin, à Shanghai (Chine), le Bureau a participé à un atelier sur les variétés essentiellement dérivées organisé par le Ministère de l’agriculture chinois.

Le 13 juin, à Beijing (Chine), le Bureau a présenté un exposé sur le projet de formulaire de demande électronique (EAF) devant des agents du Bureau de la gestion des semences (Ministère de l’agriculture) et de l’Administration des forêts; il a également rencontré des agents de l’Office d’État de la propriété intellectuelle (SIPO).

Les 13, 14 et 17 juin, à Tokyo (Japon), le Bureau s’est réuni avec des agents du Ministère de l’agriculture, des forêts et des pêches (MAFF) pour discuter des activités de coopération dans la région Asie.

Le 14 juin, à Wageningen (Pays‑Bas), le Bureau a dispensé une formation sur l’UPOV lors du 19e Cours international sur la protection des obtentions végétales organisé par Naktuinbouw. Ce cours a réuni des participants des pays suivants : Australie, France, Ghana, Hong Kong (Région administrative spéciale de Chine), Inde, Kenya, Myanmar, Pays‑Bas, République‑Unie de Tanzanie et Tunisie. Avant la tenue du cours, les étudiants ont participé au cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205.

Du 14 au 17 juin, à Harare (Zimbabwe), le Bureau a participé à une Réunion d’examen d’experts en vue de finaliser le projet de règlement du “Protocole d’Arusha pour la protection des obtentions végétales dans le cadre de l’Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO)”.

Les 15 et 16 juin, à Tsukuba (Japon), le Bureau a dispensé une formation sur l’UPOV dans le cadre du cours intitulé “Mettre en œuvre un système de contrôle de la qualité des semences et des plants pour assurer la distribution de semences de haute qualité” organisé par l’Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA) en coopération avec le Gouvernement japonais. Le cours a réuni des participants des pays suivants : Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Kirghizistan, Myanmar, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Timor oriental, Viet Nam et Zambie, ainsi que des agents du Centre national des semences et des jeunes plants (NCSS) du Japon. Dans le cadre du programme, les participants de la JICA ont été invités à participer au cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205.

Du 18 au 20 juin, à Tallinn (Estonie), le Bureau a assisté au 31e Congrès de l’Association internationale d’essais de semences (ISTA) et a présenté un exposé sur les dernières nouveautés au sein de l’UPOV.

Le 20 juin, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a fait un exposé sur “L’application de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)” dans le cadre du colloque OMPI‑OMC à l’intention des enseignants en propriété intellectuelle. Le colloque a rassemblé des participants des pays suivants : Argentine, Bhoutan, Brésil, Chine, Colombie, Costa Rica, Équateur, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Jordanie, Kenya, Macao (Région administrative spéciale de Chine), Malawi, Maroc, Népal, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Venezuela, Viet Nam et Zimbabwe.

Le 23 juin, à Paris (France), le Bureau a participé à la première réunion du Groupe de travail de l’Office communautaire des variétés végétales de l’Union européenne (OCVV) chargé de la révision des notes explicatives et principes directeurs relatifs aux dénominations variétales

Les 28 et 29 juin, à Genève, le Bureau a pris part à une réunion de consultation juridique avec une délégation du Myanmar afin de donner des précisions sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Le 29 juin, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Alanna Rennie, une étudiante australienne achevant une thèse sur la défense des droits d’obtenteur en Chine, et a fourni des informations sur ce thème.

Le 1er juillet, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a présenté un exposé sur “La protection des obtentions végétales et l’Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)” lors du cours d’été de l’OMPI et de l’Université de Genève sur la propriété intellectuelle. Ce programme a rassemblé des participants des pays suivants : Arabie saoudite, Arménie, Bangladesh, Belgique, Brésil, Chine, Équateur, Égypte, Espagne, États‑Unis d’Amérique, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Inde, Italie, Japon, Kazakhstan, Maurice, Mexique, Mongolie, Pays‑Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République démocratique du Congo, République de Corée, République islamique d’Iran, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume‑Uni, Suisse, Turquie, Ukraine et Venezuela.

Les 6 et 7 juillet, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a participé à un “Échange d’expériences sur la possibilité pour la Chine d’adhérer à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV” organisé par le projet IP Key, le Ministère de l’agriculture et l’Administration d’État des forêts de Chine.

Le 13 juillet, à Washington D.C. (États‑Unis d’Amérique), le Bureau a présenté un exposé sur l’UPOV et le système de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV dans le cadre d’un programme intitulé “Les droits de propriété intellectuelle liés aux végétaux et les faits nouveaux en la matière au niveau international” organisé par l’USPTO.

Le 14 juillet, à Genève, le Bureau a participé à une réunion par WebEx avec M. J. Manuel Magaña, coordinateur du Programme de maîtrise en propriété industrielle, droit d’auteur et nouvelles technologies de l’*Universidad Panamericana* de Mexico, pour discuter d’une éventuelle collaboration en vue d’inclure dans le programme de maîtrise des informations sur le système de protection des obtentions végétales de l’UPOV.

Du 24 au 29 juillet, à Tokyo (préfecture de Tsukuba et Yamagata, Japon), en collaboration et avec le soutien financier du MAFF du Japon, le Bureau a organisé un voyage d’étude de haut niveau sur la protection des obtentions végétales. Cette visite d’étude a réuni des agents du Cambodge, de Malaisie, du Myanmar, de la République démocratique populaire lao, de Thaïlande et du Viet Nam.

Le 29 juillet, à Tsukuba (Japon), le Bureau a participé à un atelier avec des étudiants du cours de formation de la JICA.

Le 29 juillet, à Tokyo (Japon), le Bureau a rencontré des agents du MAFF afin de discuter de la coopération entre le MAFF et l’UPOV.

Du 1er au 4 août, à Vung Tau (Viet Nam), le Bureau a participé à un cours de formation en vue d’un examen DHS sur le maïs organisé en collaboration avec l’Office de protection des obtentions végétales du Viet Nam, le Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale (Forum EAPVP) et l’UPOV. Ce cours a réuni des participants du Japon, de Malaisie, du Myanmar, de la République démocratique populaire lao et du Viet Nam.

Le 17 août, à Lima (Pérou), le Bureau a présenté un exposé intitulé “Introduction à l’UPOV et au système de protection des obtentions végétales fondé sur la Convention UPOV, ainsi qu’au processus d’adhésion” lors d’une réunion portant sur “La protection des obtentions végétales en vertu de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV : le point de vue des pays membres de l’Organisation de coopération économique Asie‑Pacifique (APEC) concernant les enjeux et les perspectives, notamment pour les économies en développement et pour les petites et moyennes entreprises”, organisée par l’Académie mondiale de la propriété intellectuelle de l’Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique (USPTO) dans le cadre du Programme de protection des obtentions végétales par le biais du système de propriété intellectuelle, mis en place par le Groupe d’experts en propriété intellectuelle de l’APEC.

Le 23 août, le Bureau s’est entretenu au téléphone avec M. Guillaume Beaumier, doctorant à l’Université Laval, à propos d’une recherche universitaire intitulée “Une analyse de marché des formations visant à renforcer les capacités dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle”, menée par la chaire de recherche du Canada dédiée à l’économie politique internationale et par la Elliot School of International Affairs de l’Université George Washington.

Le 24 août, au sein du Bureau de liaison de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) à Genève, le Bureau a participé à une séance de préparation et de planification de la quatrième réunion des partenaires de la plateforme pour le codéveloppement et le transfert de technologies, organisée par le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (ITPGRFA).

Le 25 août, à Genève, le Bureau a rencontré M. Shakeel Bhatti, secrétaire de l’ITPGRFA, afin de discuter du programme du colloque sur les éventuels domaines d’interaction entre l’ITPGRFA et la Convention UPOV, qui se tiendra à Genève le 26 octobre 2016.

Le 26 août, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Sergey Diyachnko et de M. Arsen Bogatyrev, respectivement conseiller et troisième secrétaire de la Mission permanente de la Fédération de Russie, afin de discuter des aspects liés à la coopération entre l’UPOV et la Fédération de Russie.

Le 31 août, à Genève, le Bureau a rencontré des journalistes chiliens et péruviens à l’occasion de leur visite d’étude du siège de l’OMPI et leur a fourni des informations sur le système de protection des obtentions végétales de l’UPOV.

Le 6 septembre, à Hanoi (Viet Nam), le Bureau a participé à la neuvième réunion du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale, lors de laquelle il a exposé les faits nouveaux survenus au sein de l’UPOV. Le Forum a réuni des participants des pays suivants : Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam, ainsi que Chine, Japon et République de Corée. Des représentants des États‑Unis d’Amérique, de la France, des Pays‑Bas et de l’Union européenne ont assisté au Forum en tant qu’observateurs.

Les 7 et 8 septembre, à Hanoi (Viet Nam), le Bureau a participé à un “Séminaire sur l’application des droits d’obtenteur en vertu de la Convention UPOV”, organisé par le Ministère de l’agriculture et du développement rural du Viet Nam, en collaboration avec l’UPOV et l’USPTO, et avec l’aide du Ministère de l’agriculture, des forêts et de la pêche du Japon. Le séminaire a réuni plus d’une centaine de participants, qui provenaient des organisations ou des pays suivants : Argentine, Australie, Belgique, Cambodge, Chili, Chine, États‑Unis d’Amérique, France, Indonésie, Japon, Kenya, Malaisie, Mexique, Myanmar, Pays‑Bas, Pérou, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République‑Unie de Tanzanie, Thaïlande, Union européenne, Viet Nam, Association Asie‑Pacifique pour les semences (APSA), American Seed Trade Association (ASTA) et Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).

Le 14 septembre, le Bureau s’est entretenu au téléphone avec M. Bakhtiar Hafeez Bandial, sous‑directeur de l’enregistrement au sein de l’Office de la propriété intellectuelle du Brunéi, afin de lui expliquer la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV.

Le 14 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite du Pr John Humphrey, doyen exécutif de la Faculté de droit de la Queensland University of Technology (QUT), située à Brisbane (Australie), et du Pr Kamal Puri, professeur de propriété intellectuelle et directeur du Programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle proposé par l’OMPI et la QUT au sein de celle‑ci, afin de débattre du renforcement de la coopération dans le domaine de la formation à la protection des obtentions végétales.

Le 15 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Susan Bragdon, représentante chargée de l’alimentation et du développement durable au sein du Comité consultatif mondial des amis (CCMA) représenté par le Bureau Quaker auprès des Nations Unies (QUNO), de M. Chittur Srinivasan et de M. Geoffrey Hawtin, en vue de clarifier le statut de la demande d’obtention du statut d’observateur auprès du Comité administratif et juridique (CAJ) et du Conseil formulée par le CCMA (QUNO).

Entre le 19 et le 23 septembre, à Genève, le Bureau a assisté aux séances l’intéressant de la trente et unième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) de l’OMPI.

Le 23 septembre, à Genève, le Bureau a participé à une conférence téléphonique avec le Secrétariat de l’ITPGRFA afin de discuter du programme du colloque sur les éventuels domaines d’interaction entre l’ITPGRFA et la Convention UPOV, qui se tiendra à Genève le 26 octobre 2016.

Du 26 au 28 septembre, à Abidjan (Côte d’Ivoire), le Bureau a participé à un séminaire d’information et de sensibilisation sur la protection de nouvelles variétés végétales, organisé par l’OAPI en collaboration avec le Gouvernement de la Côte d’Ivoire, à l’intention d’experts de centres de recherche agronomique et de décideurs du secteur de l’agriculture. Le Bureau a présenté des exposés sur la protection des obtentions selon le système de l’UPOV, sur la coopération aux essais DHS, sur les principes directeurs d’examen de l’UPOV et sur les relations entre l’UPOV et d’autres traités internationaux.

Du 27 au 30 septembre, à Nusa Dua (Bali, Indonésie), le Bureau a participé à la deuxième Consultation mondiale sur les droits des agriculteurs, organisée par le Gouvernement de l’Indonésie et celui de la Norvège avec le soutien du Secrétariat de l’ITPGRFA, et a présenté un exposé sur les dispositions relatives aux agriculteurs dans les différents actes de la Convention UPOV. La Consultation mondiale a réuni 95 participants issus de 37 pays situés dans les régions suivantes : Afrique, Asie, Proche‑Orient, Amérique latine et Caraïbes, Amérique du Nord et Europe.

Le 28 septembre, au siège de la FAO à Rome, le Bureau a participé à la vingt‑cinquième session du Comité de l’agriculture de la FAO.

Les 29 et 30 septembre, à Lomé (Togo), le Bureau a présenté des exposés sur le système de protection des variétés végétales de l’UPOV lors d’un atelier consacré à la gestion des actifs de propriété intellectuelle par les petites et moyennes entreprises, organisé par le Gouvernement du Togo en collaboration avec l’OMPI. Le Bureau a également tenu des réunions avec des représentants officiels du Ministère de l’agriculture.

## Cours d’enseignement à distance

Une session de chacun des cours d’enseignement à distance suivants a été proposée en anglais, en français, en allemand et en espagnol du 15 février au 20 mars 2016 :

* DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”;
* DL‑305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur”;
* DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur” (Partie A du cours DL‑305 sur l’examen des demandes de droits d’obtenteur);
* DL‑305B “Examen DHS” (Partie B du cours DL‑305 sur l’examen des demandes de droits d’obtenteur).

L’annexe II indique comment se répartissaient les étudiants inscrits aux cours d’enseignement à distance DL‑205 et DL‑305.

# IV. Relations avec les états et les organisations

Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation sur la protection des obtentions végétales aux membres suivants : République dominicaine, Suisse et Trinité‑et‑Tobago.

Le Bureau a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d’un instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte, aux membres suivants : Kenya et Trinité‑et‑Tobago.

Le Bureau a fourni des avis et une assistance concernant l’élaboration d’une loi relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV et la procédure d’adhésion à la Convention UPOV aux organisations ou pays suivants : Arabie saoudite, Barbade, Brunéi Darussalam, Côte d’Ivoire, Égypte, Iran (République islamique d’), Ghana, Guatemala, Jamaïque, Kazakhstan, Liechtenstein, Malaisie, Myanmar, Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), République démocratique populaire lao, Tadjikistan, Thaïlande, Togo et Émirats arabes unis.

Le Bureau a rencontré des représentants d’organisations intergouvernementales afin de coordonner les activités ou de fournir des informations sur l’UPOV. Le Bureau a participé à des réunions ou a organisé des réunions avec l’ARIPO, l’Association internationale d’essais de semences (ISTA), la Communauté des Caraïbes (CARICOM), la FAO, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), l’ITPGRFA, l’OAPI, l’OCDE, l’Office communautaire des variétés végétales de l’Union européenne (OCVV), l’OMC, l’OMPI et l’ONU.

Le Bureau a participé à des manifestations organisées par les organisations suivantes afin de suivre les progrès enregistrés dans l’application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional : Association africaine du commerce des semences (AFSTA), Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), Fédération internationale des semences (FIS) et Organisation mondiale des agriculteurs (OMA).

# V. Publications

Le Bureau a publié 86 mises à jour de la base de données sur les variétés végétales (PLUTO).

Les principes directeurs d’examen suivants ont été adoptés par le Comité technique (TC) à sa cinquante‑deuxième session, tenue du 14 au 16 mars 2016, et ont été ou seront publiés sur le site Web :

| \*\* | TWP | Document No.  No. du document  Dokument‑Nr.  No del documento | English | | Français | Deutsch | Español | Botanical name |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NEW TEST GUIDELINES / NOUVEAUX PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN / NEUE PRÜFUNGSRICHTILINIEN / NUEVAS DIRECTRICES DE EXAMEN | | | | | | | | |
| BR | TWF | TG/314/1 | Coconut | | Cocotier | Kokosnuß | Cocotero | Cocos nucifera L. |
| ZA | TWO | TG/315/1 | Plectranthus, Spur Flower | | Plectranthe | Harfenstrauch | Plectranthus | Plectranthus L’Hér. excluding P. scutellarioides |
| JP | TWO | TG/316/1 | Salvia, Sage | | Sauge | Salbei; Salvie | Salvia | Salvia L. |
| NZ | TWO | TG/317/1 | Cordyline, Cabbage Tree, Torquay Palm | | Cordyline | Cordyline; Keulenbaum; Keulenlilie | Cordyline | Cordyline Comm. ex Juss. excluding C. brasiliensis Planch. and C. fruticosa (L.) A. Chev. |
| MX | TWF | TG/318/1 | Avocado; Coyo avocado (rootstock) | | Avocatier (Porte‑greffe) | Avocado; wilde Avocado (Unterlagen) | Aguacate, Palta; Chinini; Coyó (Porta injerto) | Persea americana Mill.; Persea schiedeana Nees (Rootstock) |
| REVISIONS OF ADOPTED TEST GUIDELINES / RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS /  REVISIONEN ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / REVISIONES DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS | | | | | | | | |
| DE | TWV | TG/200/2 | | Basil | Basilic | Basilikum | Albahaca | Ocimum basilicum L. |
| DE | TWO | TG/207/2 | | Calibrachoa | Calibrachoa | Calibrachoa | Calibrachoa | Calibrachoa Cerv. |
| PARTIAL REVISIONS OF ADOPTED TEST GUIDELINES / RÉVISIONS PARTIELLES DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS / TEILREVISIONEN ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / REVISIONES PARCIALES DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS | | | | | | | | |
| NL | TWV | TG/45/7 Rev. | | Cauliflower | Chou‑fleur | Blumenkohl | Coliflor | Brassica oleracea L. convar. botrytis (L.) Alef. var. botrytis,  Brassica caulifloria Lizg. |
| NL | TWV | TG/48/7 (document TC/52/27) | | Cabbage | Chou pommé | Kopfkohl | Col, Repollo | Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. |
| NL | TWV | TG/54/7 Rev. | | Brussels Sprouts | Chou de Bruxelles | Rosenkohl | Col de Bruselas | Brassica oleracea L. var. gemmifera DC. |
| NL | TWV | TG/55/7 Rev. 4 | | Spinach | Épinard | Spinat | Espinaca | Spinacia oleracea L. |
| DE | TWV | TG/63/7‑TG/64/7 Rev. | | Black Radish | Radis d’été, d’automne et d’hiver | Rettich | Rabano de invierno, Rabano negro | Raphanus sativus L. var. niger (Mill.) S. Kerner (Raphanus sativus L. var. major A. Voss, Raphanus sativus L. var. longipinnatus L.H. Bailey) |
| NL | TWV | TG/65/4 Rev. | | Kohlrabi | Chou‑rave | Kohlrabi | Col rábano | Brassica oleracea L. var. gongylodes L. |
| NL | TWV | TG/90/6 Corr. Rev. | | Curly Kale | Chou frisé | Grünkohl | Col rizada | Brassica oleracea L. var. sabellica L. |
| NL | TWV | TG/151/4 Rev. | | Calabrese, Sprouting Broccoli | Broccoli | Brokkoli | Bróculi | Brassica oleracea L. convar. botrytis (L.) Alef. var. cymosa Duch. |
| QZ | TWV | TG/294/1 Corr. Rev. | | Tomato Rootstocks | Porte‑greffe de tomate | Tomatenunterlagen | Portainjertos de tomate | Solanum lycopersicum L. x Solanum habrochaites S. Knapp & D.M. Spooner; Solanum lycopersicum L. x Solanum peruvianum (L.) Mill.; Solanum lycopersicum L. x Solanum cheesmaniae (L. Ridley) Fosberg |

*Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

C/50/3

ANNEXE I

MEMBRES DE L’UNION

30 septembre 2016

La présente annexe indique la situation des membres de l’Union vis‑à‑vis de la Convention et de ses divers actes, au 30 septembre 2016 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l’article 32,1) de l’Acte de 1978 et l’article 34,2) de l’Acte de 1991).

Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961

‑ Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972

‑ Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978

‑ Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

| Membre | Date de signature | Date de dépôt de l’instrument de ratification, d’acceptation, d’approbation ou d’adhésion | Date d’entrée en vigueur |
| --- | --- | --- | --- |
| Afrique du Sud | ‑ ‑ 23 octobre 1978  19 mars 1991 | 7 octobre 1977  7 octobre 1977  21 juillet 1981 ‑ | 6 novembre 1977  6 novembre 1977  8 novembre 1981 ‑ |
| Albanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 15 septembre 2005 | ‑ ‑ ‑ 15 octobre 2005 |
| Allemagne | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998 | 10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998 |
| Argentine | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 25 novembre 1994 ‑ | ‑ ‑ 25 décembre 1994 ‑ |
| Australie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 1er février 1989 20 décembre 1999 | ‑ ‑ 1er mars 1989 20 janvier 2000 |
| Autriche | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 14 juin 1994 1er juin 2004 | ‑ ‑ 14 juillet 1994 1er juillet 2004 |
| Azerbaïdjan | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 9 novembre 2004 | ‑ ‑ ‑ 9 décembre 2004 |
| Bélarus | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 5 décembre 2002 | ‑ ‑ ‑ 5 janvier 2003 |
| Belgique | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 5 novembre 1976 5 novembre 1976 ‑  ‑ | 5 décembre 1976 11 février 1977 ‑  ‑ |
| Bolivie (État plurinational de) | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 21 avril 1999 ‑ | ‑ ‑ 21 mai 1999 ‑ |
| Brésil | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 23 avril 1999 ‑ | ‑ ‑ 23 mai 1999 ‑ |
| Bulgarie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 mars 1998 | ‑ ‑ ‑ 24 avril 1998 |
| Canada | ‑ ‑ 31 octobre 1979 9 mars 1992 | ‑ ‑ 4 février 1991 19 juin 2015 | ‑ ‑ 4 mars 1991 19 juillet 2015 |
| Chili | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 5 décembre 1995 ‑ | ‑ ‑ 5 janvier 1996 ‑ |
| Chine | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 23 mars 1999 ‑ | ‑ ‑ 23 avril 1999 ‑ |
| Colombie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ ‑ 13 août 1996 | ‑ ‑ ‑ ‑ 13 septembre 1996 |
| Costa Rica | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 12 décembre 2008 | ‑ ‑ ‑ 12 janvier 2009 |
| Croatie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 1er août 2001 | ‑ ‑ ‑ 1er septembre 2001 |
| Danemark | 26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996 | 6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998 |
| Équateur | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 8 juillet 1997 ‑ | ‑ ‑ 8 août 1997 ‑ |
| Espagne | ‑ ‑ ‑ 19 mars 1991 | 18 avril 1980  18 avril 1980 ‑ ‑18 juin 2007 | 18 mai 1980  18 mai 1980 ‑ ‑ 18 juillet 2007 |
| Estonie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 août 2000 | ‑ ‑ ‑ 24 septembre 2000 |
| États‑Unis d’Amérique | ‑ ‑ 23 octobre 1978  25 octobre 1991 | ‑ ‑ 12 novembre 1980  22 janvier 1999 | ‑ ‑ 8 novembre 1981  22 février 1999 |
| Ex‑République yougoslave de Macédoine | ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 4 avril 2011 | ‑ ‑ ‑ 4 mai 2011 |
| Fédération de Russie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 mars 1998 | ‑ ‑ ‑ 24 avril 1998 |
| Finlande | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 16 mars 1993 20 juin 2001 | ‑ ‑ 16 avril 1993 20 juillet 2001 |
| France | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 27 avril 2012 | 3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 27 mai 2012 |
| Géorgie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 29 octobre 2008 | ‑ ‑ ‑ 29 novembre 2008 |
| Hongrie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑  ‑  16 mars 1983 1er décembre 2002 | ‑  ‑  16 avril 1983 1er janvier 2003 |
| Irlande | ‑  ‑  27 septembre 1979 21 février 1992 | ‑  ‑  19 mai 1981 8 décembre 2011 | ‑  ‑  8 novembre 1981 8 janvier 2012 |
| Islande | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑  ‑  ‑  3 avril 2006 | ‑  ‑  ‑  3 mai 2006 |
| Israël | ‑  ‑  ‑  23 octobre 1991 | 12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996 | 12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998 |
| Italie | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 1er juin 1977 1er juin 1977 28 avril 1986 ‑ | 1er juillet 1977 1er juillet 1977 28 mai 1986 ‑ |
| Japon | ‑  ‑  17 octobre 1979 ‑ | ‑  ‑  3 août 1982 24 novembre 1998 | ‑  ‑  3 septembre 1982 24 décembre 1998 |
| Jordanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 septembre 2004 | ‑ ‑ ‑ 24 octobre 2004 |
| Kenya | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 13 avril 1999  11 avril 2016 | ‑ ‑ 13 mai 1999  11 mai 2016 |
| Kirghizistan | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 26 mai 2000 | ‑ ‑ ‑ 26 juin 2000 |
| Lettonie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 30 juillet 2002 | ‑ ‑ ‑ 30 août 2002 |
| Lituanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 10 novembre 2003 | ‑ ‑ ‑ 10 décembre 2003 |
| Maroc | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 8 septembre 2006 | ‑ ‑ ‑ 8 octobre 2006 |
| Mexique | ‑ ‑ 25 juillet 1979 ‑ | ‑ ‑ 9 juillet 1997 ‑ | ‑ ‑ 9 août 1997 ‑ |
| Monténégro | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 août 2015 | ‑ ‑ ‑ 24 septembre 2015 |
| Nicaragua | ‑ ‑  ‑ | ‑ ‑ 6 août 2001 ‑ | ‑ ‑ 6 septembre 2001 ‑ |
| Norvège | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ ‑13 août 1993 | ‑ ‑ ‑ ‑13 septembre 1993 |
| Nouvelle‑Zélande | ‑ ‑ 25 juillet 1979  19 décembre 1991 | ‑ ‑ 3 novembre 1980 ‑ | ‑ ‑ 8 novembre 1981 ‑ |
| Oman | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 22 octobre 2009 ‑ | ‑ ‑ 22 novembre 2009 ‑ |
| Organisation africaine de la propriété intellectuelle | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 10 juin 2014 | ‑ ‑ ‑ 10 juillet 2014 |
| Ouzbékistan | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 14 octobre 2004 | ‑ ‑ ‑ 14 novembre 2004 |
| Panama | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 23 avril 1999  22 octobre 2012 | ‑ ‑ 23 ami 1999  22 novembre 2012 |
| Paraguay | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 8 janvier 1997 ‑ | ‑ ‑ 8 février 1997 ‑ |
| Pays‑Bas | 2 décembre 1961  10 novembre 1972  23 octobre 1978  19 mars 1991 | 8 août 1967  12 janvier 1977  2 août 1984  14 octobre 1996 | 10 août 1968  11 février 1977  2 septembre 1984  24 avril 1998 |
| Pérou | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 8 juillet 2011 | ‑ ‑ ‑ 8 août 2011 |
| Pologne | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 11 octobre 1989  15 juillet 2003 | ‑ ‑ 11 novembre 1989  15 août 2003 |
| Portugal | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 14 septembre 1995 ‑ | ‑ ‑ 14 octobre 1995 ‑ |
| République de Corée | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 7 décembre 2001 | ‑ ‑ ‑ 7 janvier 2002 |
| République de Moldova | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 28 septembre 1998 | ‑ ‑ ‑ 28 octobre 1998 |
| République dominicaine | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 16 mai 2007 | ‑ ‑ ‑ 16 juin 2007 |
| République tchèque[[1]](#footnote-2)/ | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 octobre 2002 | ‑ ‑ 1er janvier 1993 24 novembre 2002 |
| République‑Unie de Tanzanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 22 octobre 2015 | ‑ ‑ ‑ 22 novembre 2015 |
| Roumanie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 16 février 2001 | ‑ ‑ ‑ 16 mars 2001 |
| Royaume‑Uni | 26 novembre 1962  10 novembre 1972  23 octobre 1978  19 mars 1991 | 17 septembre 1965  1er juillet 1980  24 août 1983  3 décembre 1998 | 10 août 1968  31 juillet 1980  24 septembre 1983  3 janvier 1999 |
| Serbie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 5 décembre 2012 | ‑ ‑ ‑ 5 janvier 2013 |
| Singapour | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 30 juin 2004 | ‑ ‑ ‑ 30 juillet 2004 |
| Slovaquie[[2]](#footnote-3)1 | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 12 mai 2009 | ‑ ‑ 1er janvier 1993  12 juin 2009 |
| Slovénie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 29 juin 1999 | ‑ ‑ ‑ 29 juillet 1999 |
| Suède | ‑ 11 janvier 1973  6 décembre 1978  17 décembre 1991 | 17 novembre 1971  11 janvier 1973  1er décembre 1982  18 décembre 1997 | 17 décembre 1971  11 février 1977  1er janvier 1983  24 avril 1998 |
| Suisse | 30 novembre 1962  10 novembre 1972  23 octobre 1978  19 mars 1991 | 10 juin 1977  10 juin 1977  17 juin 1981  1er août 2008 | 10 juillet 1977  10 juillet 1977  8 novembre 1981  1er septembre 2008 |
| Trinité‑et‑Tobago | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 30 décembre 1997 ‑ | ‑ ‑ 30 janvier 1998 ‑ |
| Tunisie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 31 juillet 2003 | ‑ ‑ ‑ 31 août 2003 |
| Turquie | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 18 octobre 2007 | ‑ ‑ ‑ 18 novembre 2007 |
| Ukraine | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 3 octobre 1995  19 décembre 2006 | ‑ ‑ 3 novembre 1995  19 janvier 2007 |
| Union européenne | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 29 juin 2005 | ‑ ‑ ‑ 29 juillet 2005 |
| Uruguay | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ 13 octobre 1994 ‑ | ‑ ‑ 13 novembre 1994 ‑ |
| Viet Nam | ‑ ‑ ‑ ‑ | ‑ ‑ ‑ 24 novembre 2006 | ‑ ‑ ‑ 24 décembre 2006 |

Total : 74 membres

[L’annexe II suit]

C/50/3

ANNEXE II  
  
Participation aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV

DL 205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Première session 2016 : 15 février – 20 mars 2016 | | |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1  Fonctionnaires de membres de l’Union | Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Bélarus, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Cameroun, Chine, Colombie, Croatie, Espagne, États‑Unis d’Amérique, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Jordanie, Mexique, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, Pologne, République de Corée, République de Moldova, Royaume‑Uni, Sénégal, Suisse, Trinité‑et‑Tobago, Tunisie, Turquie | 123 |
| Catégorie 2  Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur / Autres | Cuba, Inde, Indonésie, Jamaïque, Malaisie, Zimbabwe | 20 |
| Catégorie 3  Autres (Droits d’inscription : 1 000 FS) | Danemark, Espagne, Suisse | 3 |
| Catégorie 4  Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | Brésil, France, Ghana | 3 |
| **TOTAL** |  | **149** |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session 2016 : total par langue | 89 | 9 | 3 | 48 |

Sessions d’appui préalables au cours DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Sessions spéciales DL‑205 pour : | Origine | Nombre de participants |
| Institut polytechnique LaSalle Beauvais – Programme de Master en sélection végétale (France) | Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, France, Ghana, Jamaïque, Kenya, Malawi, Nicaragua, Ouganda, Pakistan, République‑Unie de Tanzanie, Roumanie, Sénégal, Serbie, Turquie, Ukraine, Viet Nam | 19 |
| Cours de formation de formateurs sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV (Suisse) | Barbade, Chine, États‑Unis d’Amérique, Ghana, Jamaïque, Japon, Mexique, République‑Unie de Tanzanie, Viet Nam | 11 |
| Cours international sur la protection des obtentions végétales (Naktuinbouw, Pays‑Bas) | Australie, Chine, France, Ghana, Inde, Myanmar, Pays‑Bas, Tunisie | 8 |
| Cours de formation organisé par la KOICA sur la protection des obtentions végétales (République de Corée) | Ghana, Guatemala, République de Moldova, Soudan | 4 |
| Cours de formation organisé par la JICA sur “l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales” (Japon) | Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Kirghizistan, Myanmar, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Timor‑Leste, Viet Nam, Zambie | 11 |
| **TOTAL** |  | **53** |

DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur”

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Première session 2016 : 15 février – 20 mars 2016 | | |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1  Fonctionnaires de membres de l’Union | Afrique du Sud, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Espagne, États‑Unis d’Amérique, Japon, Jordanie, Mexique, Norvège, OAPI, Paraguay, République tchèque, Royaume‑Uni, Tunisie | 47 |
| Catégorie 2  Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur / Autres | ARIPO, Indonésie, Malaisie, OMPI | 8 |
| Catégorie 3  Autres (Droits d’inscription : 1 000 FS) |  | 0 |
| Catégorie 4  Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants |  | 0 |
| **TOTAL** |  | **55** |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session 2016 du DL‑305A : total par langue | 33 | 7 | 0 | 15 |

DL‑305B “Examen DHS”

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Première session 2016 : 15 février – 20 mars 2016 | | |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1  Fonctionnaires de membres de l’Union | Chine, Espagne, France, Japon, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, République de Corée, République tchèque, Royaume‑Uni, Slovaquie, Turquie | 42 |
| Catégorie 2  Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur / Autres | Indonésie | 1 |
| Catégorie 3  Autres (Droits d’inscription : 1 000 FS) |  | 0 |
| Catégorie 4  Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants |  | 0 |
| **TOTAL** |  | **42** |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session 2016 du DL‑305B : total par langue | 36 | 0 | 0 | 6 |

DL‑305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur”

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Première session 2016 : 15 février – 20 mars 2016 | | |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1  Fonctionnaires de membres de l’Union | Australie, Autriche, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Canada, Colombie, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, OAPI, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, République de Corée, République de Moldova, Royaume‑Uni, Slovaquie, Tunisie, Turquie, Zambie | 76 |
| Catégorie 2  Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur / Autres | Égypte, Indonésie, Jamaïque, Liban, Malaisie | 5 |
| Catégorie 3 (participants payants)  Autres | Royaume‑Uni, États‑Unis d’Amérique | 2 |
| Catégorie 4  Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | Belgique, Cuba, El Salvador, Inde | 4 |
| **TOTAL** |  | **87** |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol |
| Première session 2016 du DL‑305 : total par langue | 34 | 15 | 1 | 37 |

[L’appendice suit]

C/50/3

APPENDICE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Termes de l’UPOV

|  |  |
| --- | --- |
| BMT | Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN |
| Bureau | Bureau de l’Union |
| CAJ | Comité administratif et juridique |
| DL‑205 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV” |
| DL‑305 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Examen des demandes de droits d’obtenteur” |
| DL‑305A | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Administration des droits d’obtenteur” (Partie A du cours DL‑305) |
| DL‑305B | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Examen DHS” (partie B du cours DL‑305) |
| DHS | Distinction, homogénéité et stabilité |
| TC | Comité TECHNIQUE |
| TC‑EDC | Comité de rédaction élargi |
| TWA | Groupe de travail technique sur les plantes agricoles |
| TWC | Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur |
| TWF | Groupe de travail technique sur les plantes fruitières |
| TWO | Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers |
| TWP(s) | Groupe(s) de travail technique(s) |
| TWV | Groupe de travail technique sur les plantes potagères |

Acronymes

|  |  |
| --- | --- |
| AATF | Fondation africaine pour les technologies agricoles |
| ADPIC | Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce |
| AECID | Agence espagnole de coopération internationale pour le développement |
| AFSTA | Association africaine du commerce des semences |
| AGEPI | Office d’État de la propriété intellectuelle de la République de Moldova |
| AGRA | Alliance pour une révolution verte en Afrique |
| APSA | Association des semenciers d’Asie et du Pacifique |
| ARIPO | Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle |
| ASIPI | Association interaméricaine de la propriété intellectuelle |
| ASTA | American Seed Trade Association |
| CDB | Convention sur la diversité biologique |
| CGIAR | Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale |
| CIOPORA | Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée |
| CIPN | Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée pour le Protocole de Nagoya sur l’accès et le partage des avantages |
| CORAF | Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles |
| CRGAA | Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture |
| ESA | European Seed Association |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture |
| Forum EAPVP | Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale |
| GIZ | *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH*  (Agence allemande de coopération internationale) |
| ICARDA | Centre international de recherche agricole dans les zones arides |
| ICBA | International Center for Biosaline Agriculture |
| IGC | Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l’OMPI |
| ISF | International Seed Federation |
| ISTA | Association internationale d’essais de semences |
| JICA | Agence japonaise de coopération internationale |
| KOICA | Agence coréenne pour la coopération internationale |
| KSVS | Service coréen des semences et des variétés |
| OAPI | Organisation africaine de la propriété intellectuelle |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OCVV | Office communautaire des variétés végétales de l’Union européenne |
| OEVV | Office espagnol des variétés végétales |
| OIF | Organisation internationale de la Francophonie |
| OIT | Organisation internationale du Travail |
| OMA | Organisation mondiale des agriculteurs |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| OMPI | Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle |
| QUT | Université de technologie du Queensland |
| SAA | Seed Association of the Americas |
| TAIEX | Programme d’assistance technique et d’échange d’informations (TAIEX) de l’Union européenne |
| UBIS | University of Business and International Studies |
| UNIGE | Université de Genève |
| USPTO | Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique |

[Fin de l’appendice et du document]

1. Continuation de l’adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d’effet le 4 décembre 1991). [↑](#footnote-ref-2)
2. 1 Continuation de l’adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d’effet le 4 décembre 1991). [↑](#footnote-ref-3)